

Gwendoline Malogne-Fer

Olivier Bauer, *Les Rites protestants en Polynésie française. " Quand faire, c'est dire "*

Paris, L'Harmattan, 2003, 288 p. (préface de Pierre Centlivres,) (bibliogr.)

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Gwendoline Malogne-Fer, « Olivier Bauer, *Les Rites protestants en Polynésie française. " Quand faire, c'est dire "* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 128 | octobre - décembre 2004, document 128.49, mis en ligne le 18 novembre 2005. URL : <http://assr.revues.org/2504>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales

<http://assr.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://assr.revues.org/2504>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

inventé le capitalisme, mais bien d'abord parce qu'elle a inventé le féodalisme » (p. 528). Ce « féodalisme » (une appellation qui pourra surprendre) repose, selon l'A., sur deux grands principes. Le premier est l'instauration d'une domination locale pesante, « presque totale », mais équilibrée et efficace. Le second réside dans le système ecclésial, qualifié d'institution dominante du féodalisme, auquel son « art d'articuler les contraires » et sa « rigueur ambivalente » ont conféré un extraordinaire caractère dynamique. Telle est, sommairement résumée, la thèse que défend brillamment l'A. et qui le conduit, après une première partie qui rappelle la formation et l'essor de la chrétienté médiévale, à mettre en valeur en quoi l'institution ecclésiale a donné sa forme même au système féodal, en passant en revue les cadres temporels et spatiaux, la logique du salut, la vision de l'homme, les structures de parenté et l'expansion des images, un domaine qui lui est cher.

Loin d'une image faite d'obscurantisme et de stagnation, l'A. renvoie de l'époque médiévale un portrait qui, sans angélisme, insiste sur son puissant dynamisme interne. Ce dernier serait donc largement redevable à l'« institution ecclésiale » telle qu'elle a été construite à partir de la réforme grégorienne, en Occident. On ne saurait cependant confondre cette dernière, incarnation historique d'une vision précisément datée du christianisme, avec la phénoménologie de cette religion. Or on a trop souvent l'impression, en lisant ces pages, que le christianisme et l'Église occidentale se confondent et sont enfermés dans leurs réalités médiévales... On remarquera en outre que l'expansion lointaine de l'Occident, dont on est loin de nier les racines anciennes qui plongent dans la phase d'expansion des XI^e-XIII^e siècles, démarre à une époque où la belle construction unitaire fondée sur l'Église romaine tend à voler en éclat sous les coups de boutoir des États naissants. Rendre justice à ce que le destin de l'Occident doit au christianisme ne saurait se contester ; mais dans la mesure où ce dernier ne se borne pas à ses modalités occidentales, reste encore ouverte la question initiale posée par l'ouvrage quant aux origines de la spécificité de l'aventure européenne...

Catherine Vincent.

128.49

BAUER (Olivier).

Les Rites protestants en Polynésie française. "Quand faire, c'est dire". Paris, L'Harmattan, 2003, 288 p. (préface de Pierre Centlivres.) (bibliogr.).

Tiré d'une thèse de théologie soutenue à l'université de Lausanne en 1999, cet ouvrage se

propose d'analyser les stratégies de ritualisation au sein de l'Église évangélique de Polynésie française à travers la description de quatre cérémonies religieuses : le culte, les funérailles, la confirmation et la cène, et ce en privilégiant une approche sensitive – voir, entendre, toucher, sentir, goûter.

L'auteur, pasteur aumônier suisse envoyé dans le cadre de la CEVAA (communauté évangélique d'action apostolique) à Tahiti de 1993 à 1999 fournit une multitude d'informations et de descriptions qui donnent le point de vue de quelqu'un qui est tout à la fois à l'intérieur – en tant que pasteur – et à l'extérieur – culturellement – de l'Église évangélique de Polynésie française. Il qualifie sa démarche de « théologie pratique culturelle » et se demande comment « comprendre le rapport entre l'universalité de l'Évangile et son inscription dans des contextes particuliers » (p. 23), notamment la façon dont s'élabore et se diffuse une théologie contextuelle qui tient compte des cultures polynésiennes.

Après une première partie consacrée à la présentation générale de la Polynésie française, l'A. s'attache dans une seconde partie à l'élaboration d'un cadre théorique en rappelant différentes approches des rites (Goffman, Bourdieu, l'école de Palo Alto) et en reprenant les travaux de Catherine Bell. Celle-ci souligne que « rituel communicates by "modeling": strictly speaking, it does not send messages but creates situations » (*Ritual Theory, Ritual Practice*, New York, Oxford University Press, 1992, p. 111) et préfère utiliser le terme de ritualisation dans la mesure où ce concept introduit une dynamique dans l'approche des rites. C'est un des mérites de l'ouvrage de montrer que les rites étudiés évoluent, se transforment et sont l'objet d'interprétations différentes et parfois antagonistes. C'est le cas tout particulièrement, dans la troisième partie de l'ouvrage, de la confirmation du baptême qui, selon les avis, devrait être réservée aux personnes d'âge mûr, mariées et menant une vie respectable ou au contraire s'adresser à des paroissiens jeunes et non mariés qui transforment la confirmation en « rite de passage » autorisant, aux yeux de la communauté paroissiale, leur entrée dans la vie adulte.

On peut néanmoins s'interroger sur le bien fondé de la démarche choisie, l'approche par les sens, qui laisserait de côté l'analyse des discours (prédications, lectures bibliques, chants) au motif qu'« en examinant les sensations que les rites font éprouver, j'ai l'impression de m'être plus approché de la vérité des rites, que si je m'étais cantonné au discours théologique officiel qui les justifie et les interprète » (p. 251). Pourtant l'A. définit préalablement le rite

comme un moyen de communication globale, « un langage qui utilise les mots et les gestes, l'expression verbale et corporelle » (p. 94), qui n'exclut en rien la parole, et reconnaît par ailleurs la place fondamentale de la prédication au cours du culte, comme outil d'évaluation pour les paroissiens et instrument d'innovation pour le pasteur.

Et c'est finalement lorsque l'A. s'éloigne de la description par les sens que l'analyse devient intéressante, notamment lorsqu'il étudie – toujours dans la troisième partie – l'océanisation de la cène, qui consiste à remplacer le pain et le vin par des éléments locaux comme la noix de coco et le *'uru* (fruit de l'arbre à pain).

L'A. dit du rite qu'il est un événement qui, tout en se répétant, garde un caractère extraordinaire et c'est pour conserver ce caractère extraordinaire qu'il doit sans cesse s'adapter, innover. En introduisant dans le processus même de ritualisation une dimension dynamique, l'A. rompt avec une lecture en termes antagonistes des rapports entre évangile et culture polynésienne qui sous-entend que l'Église s'éloigne de l'évangile à mesure qu'elle se rapproche de la culture polynésienne. L'A. prend ainsi le contre-pied de ceux qui estiment que cette théologie contextuelle polynésienne est « illusoire et dangereuse » dans la mesure où « elle défendrait un idéal polynésien qui n'a jamais existé. Elle "sacraliserait" la culture polynésienne. Elle conduirait même au pire nationalisme » (p. 67) et propose au contraire une lecture compréhensive qui apporte des éclairages théologiques intéressants, en insistant sur la dimension communautaire et pédagogique de ces cérémonies tout à la fois protestantes et polynésiennes.

Gwendoline Malogne-Fer.

128.50 BEDOYÈRE (Quentin de la).
Autonomy and Obedience in the Catholic Church. The Future of Catholic Moral Leadership. Londres-New York, T & T Clark, 2003, 165+IX p. (bibliogr., index).

L'auteur est cadre dans le monde des affaires et conseiller matrimonial. C'est à la jonction de ce double titre qu'il nous livre un essai sur l'autorité morale catholique. Il plaide pour le respect de la liberté de conscience et sa conséquence, la nécessité de modifier la gestion du discours moral, en particulier quand les autorités romaines sont en cause.

Dans un style clair et alerte, l'A. rappelle la tradition catholique, spécialement en ce qui concerne les discussions sur l'autonomie de la conscience individuelle, son rapport à l'autorité

ecclésiastique et le principe de subsidiarité de cette dernière. Sur chacun de ces points, définis avec soin, il confronte les courants issus du Concile du Vatican II et le management de la morale sous Paul VI et Jean-Paul II. Quant à la réception, son analyse factuelle est toute centrée sur la situation anglaise, et elle s'appuie sur des études américaines ou britanniques.

Le propos fait état des aspects psychosociaux et religieux institutionnels de la souveraineté de la conscience, avant d'enchaîner sur la subsidiarité, à savoir le partage des pouvoirs entre les différents niveaux du gouvernement catholique, et sur la participation de laïcs à la prise de décision. Il en va de la recréation sociale d'une institution confrontée aux exigences du management moderne sans pour autant devoir évacuer les acquis de la tradition. De ce point de vue, nous sommes devant la forme sociale au sens de Georg Simmel, c'est-à-dire une création collective mettant en interaction des exigences opposées.

Le sociologue saura gré à l'A. d'avoir évité de psychologiser indûment son argument et d'avoir apporté des précisions historiques ou conceptuelles sur des points trop souvent méconnus, tels la subsidiarité et sa légitimation, l'autonomie de la conscience et ses conditions relationnelles. On aura compris que l'analyse critique de la dynamique catholique est d'ordre interactionniste et non structuraliste.

Paul-André Turcotte.

128.51 BENBASSA (Esther),
ATTIAS (Jean-Christophe), eds.

La Haine de soi. Difficiles identités. Bruxelles, Éditions Complexe, 2000, 306 p. (bibliogr.).

Cet ouvrage rassemble les contributions d'historiens, de psychanalystes, de psychiatres, de sociologues, d'anthropologues et de philosophes à un colloque qui s'est tenu en avril 1998 à la Sorbonne.

C'est Theodor Lessing, un intellectuel juif allemand, qui forgea ce concept de haine de soi en 1930, à travers son ouvrage *La Haine de soi juive* : à une époque où l'antisémitisme touchait toutes les sociétés européennes, ce « phénomène morbide » servit d'abord « à penser la psychopathologie de certaines franges du peuple juif, intériorisant parfois jusqu'au suicide, le regard de rejet qui se portait sur elles ». Ce phénomène touche-t-il les mêmes et/ou d'autres aujourd'hui ? L'apport le plus intéressant de ce travail, par ailleurs d'une facture classique sur un tel sujet, est de mettre l'accent, à la suite de